

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *per*

N° 211.

SIGNALEMENT.

Le Sr. *Pebrel chartre*
Boulauger
natif d'anglais
demeurant à *anglais*
allant à *Madrid*
âgé de *22* — ans, taille d'un mètre
67 centimètres

cheveux *noir* front *Large*
sourcils *châtain* yeux *gris*
nez *aigülon* bouche *petite*
barbe *noire* menton *roud*
visage *plein* teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

J. B. Renaudet.

FAIT à *Aurillac* le *5* X^{bre} 1851.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

Handwritten signature in cursive script, likely the bearer's signature, running vertically down the right side of the document.

Progenere

Commune d'Anglard,



arrondissement
de Mauriac,

Cantal

signalement du dit Charles
Fabret, âgé de 22 ans,

taille 1 mètre
pesant 50 k.

cheveux noirs,
front large,

yeux gris, nez

droit, bouche petite,

barbe noire, menton rond,
visage pâle, teint coloré.

Nous maire de la commune
d'Anglard, canton de Pâles, du

quel nous avons
reçu votre demande de
passage, et après avoir
vérifié les renseignements
qui nous ont été fournis
par votre père, nous
avons eu l'honneur de
vous délivrer le passeport
ci-joint.

Complaisamment à Anglard,

le 2 Décembre 1851.

Le Maire

Sadras



A Monsieur
Monsieur le Préfet
du Cantal.

Monsieur le Préfet,

Charles Fabret, fils de

Antoinette Fabret, domicilié
au village de Stouraux, par cette
Commune d'Anglard, canton de Pâles,
département du Cantal,

A Monsieur de vous expose
qu'il désire aller exercer la profession
de voyageur dans le Royaume
d'Espagne, afin de se procurer par
cette industrie, des moyens de subsistance
à son père et vous supplie.

Monsieur le Préfet de lui faire
recevoir un passe-port pour se rendre
à Madrid, Royaume d'Espagne, et
vous ferez justice. Fabret

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de ma haute estime et de
mon respectueux attachement.

Le Sous-Préfet

J. Mouton

Apropos